



Principes
pour une utilisation
pédagogique de la

littérature jeunesse en milieu défavorisé montréalais



UNE ÉCOLE
MONTREALAISE
POUR TOUS

Le présent document est issu des réflexions menées par les membres d'un groupe de codéveloppement professionnel¹ réunis à l'initiative d'*Une école montréalaise pour tous* (UEMPT). Pendant deux années scolaires (2021-2022 et 2022-2023), des intervenant-es (enseignant-es, enseignant-es ressources, orthopédagogues), épaulés par Elaine Turgeon, professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Lude Pierre et Dominique Chouinard, ressources professionnelles d'UEMPT, se sont penchés sur l'utilisation pédagogique de la littérature jeunesse en milieu défavorisé montréalais. Le fruit de leurs échanges est exposé ici sous forme de synthèse et augmenté de quelques références.

Intentions du groupe de codéveloppement

- Dégager des principes d'intervention quant à l'utilisation de la littérature jeunesse en milieu défavorisé montréalais.
- Se doter d'un document de référence concernant l'utilisation de la littérature jeunesse en milieu défavorisé montréalais.

1. Groupe de personnes qui réfléchissent avec des ressources professionnelles d'*Une école montréalaise pour tous*, des chercheur-euses et des intervenant-es du milieu scolaire à l'intervention en milieu défavorisé et qui contribuent au développement continu du cadre d'intervention dans ce milieu, tant théorique que pratique. Le point de départ de la réflexion est un constat de la situation dressé par les intervenant-es qui œuvrent en milieu défavorisé.

Mise en contexte

L'utilisation de la littérature jeunesse en classe est une pratique adoptée par un nombre grandissant d'enseignant-es. Elle permet de recourir à des œuvres authentiques pour développer l'imaginaire et le vocabulaire des élèves ainsi que leurs compétences en lecture et en écriture. En les exposant à une diversité de genres, de cultures et de points de vue, la littérature jeunesse enrichit leurs connaissances du monde, élargit leurs horizons, développe leur empathie et les encourage à réfléchir de manière critique. C'est donc une pratique à adopter dans tous les milieux !

Il importe toutefois de reconnaître qu'en milieu défavorisé, les familles et les enfants peuvent être confrontés à des réalités qui conduisent à des inégalités d'accès, de traitement et de réussite. En effet, en raison de conditions économiques ou de caractéristiques de leur milieu de vie, les enfants peuvent avoir eu et continuer d'avoir moins accès aux livres et aux lieux culturels ainsi qu'à des modèles de lecteur-trices. Ils peuvent également être victimes de préjugés ou de biais inconscients qui mènent le personnel scolaire à réduire — de bonne foi — ses attentes envers eux, et conséquemment, à leur offrir des opportunités moindres d'apprentissage. Il peut également exister une série de malentendus entre l'école et la famille autour des attentes scolaires, en particulier en ce qui concerne le rapport à la lecture (conception de ce qu'est lire, perception des efforts à fournir, des bénéfices à en tirer). Tout cela peut conduire à des inégalités de réussite (résultats plus faibles et taux de décrochage plus élevés).

Devant ce constat, il nous a semblé nécessaire de réfléchir à des façons particulières de recourir à la littérature jeunesse qui pourraient assurer aux élèves

de milieux défavorisés les mêmes bénéfices et apprentissages que ceux qu'elle procure aux élèves de milieux favorisés, et nous avons donc examiné les questions suivantes :

- Certaines façons de faire reconnues et répandues en milieu favorisé pourraient-elles constituer des leviers et d'autres, des freins, en milieu défavorisé ?
- Y a-t-il des pratiques d'utilisation de la littérature jeunesse qui sont indispensables en milieu défavorisé pour assurer une meilleure réussite des élèves ?
- Et l'absence de ces façons de faire reconnues pourrait-elle avoir peu ou ne pas avoir d'impact en milieu favorisé, mais contribuer à amplifier les inégalités en milieu défavorisé ?

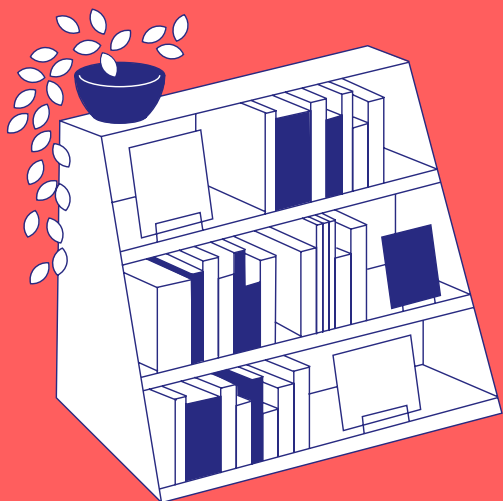
Le présent texte tente de mettre en lumière les réponses à ces questions, à partir d'une série de principes d'intervention.

Qu'est-ce qu'un principe ?

Un principe est une ligne directrice qui oriente les actions afin d'atteindre un objectif ou une mission. En milieu défavorisé, il s'agit de *réduire les inégalités d'accès et de traitement pour assurer la réussite de tous les élèves.*

PRINCIPE 1

Faciliter l'accès des élèves aux livres



Considérant les inégalités d'accès des élèves en milieu défavorisé, il importe de **maximiser les opportunités de mettre les élèves en contact avec les livres et les lieux culturels où on trouve ces derniers**. Ainsi, en milieu défavorisé, il faudra s'assurer d'avoir une bibliothèque scolaire, d'y investir des sommes et des énergies afin de la pourvoir de livres en quantité suffisante (16 livres et plus par élève²), et d'en faire un lieu accessible, chaleureux et invitant. Pour y parvenir, il sera important de collaborer avec le ou la bibliothécaire du centre de services scolaire (CSS) ou de la commission scolaire (CS) et de former un comité au sein de l'école, ou de libérer une personne à qui ce mandat sera confié. Il conviendra également de profiter des périodes de bibliothèque pour montrer aux élèves le fonctionnement d'une bibliothèque (classement) et les stratégies utiles pour se choisir un livre. Chaque classe aura également avantage à être dotée d'une collection complémentaire à celle de l'école. Cette collection sera composée de livres accessibles aux élèves (dans la bibliothèque de classe), et d'autres qui seront rangés et qui serviront à renouveler la collection ou qui seront réservés à des projets spéciaux (lecture interactive, cercles de lecture, etc.). La bibliothèque de classe comportera au moins 8 livres par élève (Fractor et autres, 1993) et au moins 100 livres au total (Giasson et Saint-Laurent, 1999). La collection de la classe pourra quant à elle contenir 300 livres et plus, de façon qu'on puisse réaliser une rotation au fil des mois (Frier et Vadcar, 2017).

Il sera également profitable de visiter la bibliothèque municipale régulièrement, chaque enfant pouvant avoir sa carte et faire des emprunts. Les bibliothécaires pourront être invité-es à organiser des activités et à proposer des sélections thématiques pour la classe. Aussi, un-e enseignant-e pourra avantageusement emprunter des livres pour sa classe, en plus des emprunts de ses élèves. Ces emprunts seront faits idéalement une fois par mois pour favoriser un renouvellement de l'offre (Tracey et Morrow, 2015). Ils viendront bonifier la collection de livres de l'école et de la classe, et soutenir la mise en place de projets pédagogiques sur un thème, un genre ou un-e auteur-e, par exemple.

Il convient également de planifier un temps quotidien de lecture pendant lequel tous les élèves pourront emprunter et lire les livres de la bibliothèque de classe. Dans une perspective d'accès, il faudra, en effet, veiller à ce que la fréquentation de la bibliothèque de classe ne soit pas réservée exclusivement aux élèves les plus forts ou les plus rapides.

Finalement, en complémentarité avec ce qui précède, et afin que les enfants aient des livres à la maison, il sera avantageux de multiplier les occasions de leur offrir des livres neufs, par l'entremise de la Fondation de l'alphabétisation ou d'autres organismes ou occasions de financement, tels des concours ou des subventions³.

Ces actions sont essentielles en milieu défavorisé afin de réduire les inégalités d'accès. En effet, les enfants de milieux favorisés ont généralement des livres à la maison et ont l'occasion de fréquenter les librairies et les bibliothèques de façon régulière : ils possèdent des livres chez eux, ont des genres et des styles préférés, et savent comment choisir un livre qui correspond à leurs goûts. Si leur école ne met pas en pratique ces interventions, il est fort probable que cela ait peu ou n'ait pas d'impact sur leur réussite. À contrario, en milieu défavorisé, ne pas mettre en place ces actions équivaut malheureusement à maintenir ou accentuer les inégalités. Considérant cela, et dans une perspective de justice sociale, il n'est pas exagéré de dire que les bibliothèques d'école et de classe, en milieu défavorisé, devraient être mieux pourvues que celles des écoles de milieux favorisés. Il en va de même pour la fréquentation des bibliothèques municipales et des lieux culturels où on trouve des livres (salon du livre, librairie, etc.), qui devrait y être plus élevée.

2. Rajotte et autres (2010). *Projet de typologie. Bibliothèques scolaires du primaire du Québec*.

3. Par exemple, par le programme Culture à l'école, ou l'organisme Communication-Jeunesse.

PRINCIPE 2

Se doter de solides critères de sélection afin d'offrir des livres de qualité et variés aux élèves



L'accès aux livres en quantité est certes important dans une perspective de réduction des inégalités, mais **il faut aussi s'assurer de la qualité et de la variété de ces derniers**. En raison de conditions économiques, les livres auxquels les familles ont accès peuvent en effet être de moindre qualité (parce que moins onéreux) ou se distinguer de ceux qui sont valorisés par le milieu scolaire et littéraire. En outre, les endroits pour se procurer des livres peuvent être moins présents ou moins spécialisés dans les quartiers défavorisés (par exemple, il peut s'agir de magasins d'aubaines plutôt que de librairies).

Pour réduire les inégalités d'accès, les bibliothèques de l'école et de la classe devront donc être pourvues de livres récents et en bon état (une collection dont l'âge moyen des livres est de moins de 10 ans), proposer une collection équilibrée (60 % documentaire/40 % fiction) et variée (documentaires, romans, albums, bandes dessinées, périodiques, audiovisuels, documents numériques, jeux éducatifs, ouvrages de référence)⁴. De plus, elles comprendront une variété de styles littéraires, de thèmes, d'auteur-es et d'illustrateur-trices (diversité de genre et d'origine ethnique), de langues, de niveaux de lecture et de personnages (diversité de corps, de genres, d'origines ethniques, d'orientations sexuelles et de capacités) (Turgeon et autres, 2021; McKinley et Turgeon, 2024).

Il sera également important de porter attention aux biais de genre ou raciaux afin de ne pas choisir majoritairement des livres en fonction de son propre genre ou de son origine. Pour s'assurer d'offrir une représentation positive de la diversité, il faudra également être vigilant face aux livres qui perpétuent certains stéréotypes, se limitent à représenter symboliquement les personnages issus de groupes marginalisés (dans des rôles de figurants ou de personnages secondaires) ou les cantonnent dans des livres qui abordent des questions socialement vives (la guerre, par exemple) ou mettent en scène la diversité comme étant source de problèmes (McKinley et Turgeon, 2024). Cette bibliodiversité (Boulaire, 2021) est essentielle afin que tous les enfants puissent se reconnaître et se projeter dans les livres qu'ils lisent.

En milieu défavorisé, il faudra demeurer particulièrement soucieux de la provenance des livres. Les dons ou les achats de livres usagés peuvent en effet être tentants pour garnir en quantité une bibliothèque, mais ces ouvrages pourraient ne pas avoir été achetés dans une librairie agréée et présenter un degré de qualité insuffisant. À cet effet, une attention particulière devra être portée à la légitimité des éditeurs, c'est-à-dire à leur statut dans le réseau institutionnalisé du livre. En effet, certains éditeurs qui vendent leurs ouvrages en librairie (par exemple, l'éditeur québécois La courte échelle ou l'éditeur français L'École des loisirs) peuvent être qualifiés d'éditeurs « reconnus » par rapport à d'autres, de type plus commercial, qu'on retrouve surtout dans les grandes surfaces ou les magasins d'aubaines (Disney ou Phidal, par exemple) (Turgeon et autres, 2021). Afin de compenser les ressources dont ils peuvent disposer à la maison, il conviendra donc de s'assurer d'offrir aux élèves une plus grande proportion d'œuvres publiées par des éditeurs dits « reconnus » (sans exclure toutefois les autres livres — voir le principe 3).

En somme, pour réduire les inégalités d'accès, il est essentiel de mettre à la disposition des élèves de milieux défavorisés des livres de qualité et diversifiés, en s'appuyant sur un ensemble de critères, car les familles n'ont pas toujours les moyens financiers ou les connaissances requises pour se constituer une bibliothèque garnie d'une diversité d'œuvres de qualité.

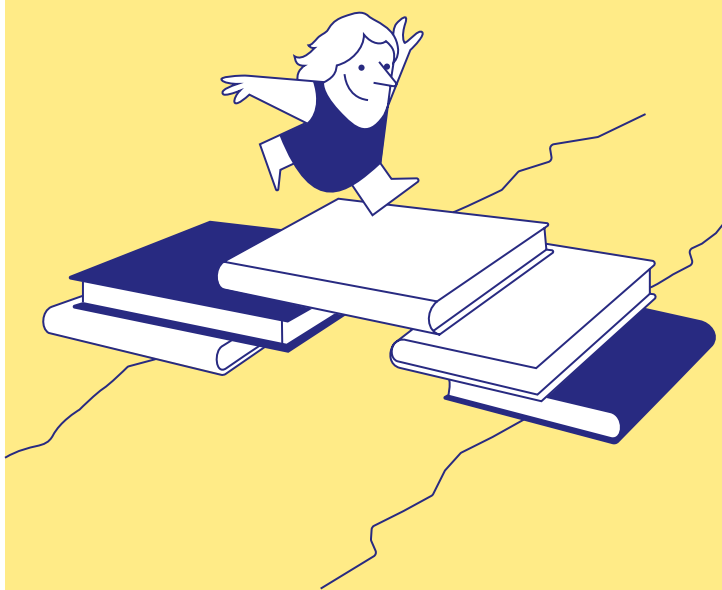
4. Rajotte et autres (2010). *Projet de typologie. Bibliothèques scolaires du primaire du Québec*.

5. Il est reconnu que l'adhésion aux stéréotypes de genre a une incidence sur la réussite scolaire et il semble que ces stéréotypes soient plus présents en milieu défavorisé (Conseil du statut de la femme, 2013).

6. Au Québec, les écoles ont l'obligation d'acheter leurs livres dans des librairies agréées. Il leur est interdit de se procurer des livres dans des magasins de type grande surface ou à aubaines.

PRINCIPE 3

Légitimer les livres et les lectures provenant des familles



En milieu défavorisé, il est fréquent que les livres valorisés par le milieu scolaire et littéraire ne soient pas les mêmes que ceux présents à la maison. Bien qu'il faille s'assurer de la qualité des livres à l'école, **il convient de ne pas écarter pour autant les livres qui proviennent des familles**. En effet, si l'école ne met en valeur que des ouvrages dits « de qualité », elle court le risque que les enfants de milieux défavorisés ne s'y reconnaissent pas et, en retour, ne se sentent pas reconnus par l'école. Il faut donc s'assurer de légitimer les livres et les lectures des familles.

De la même manière que certains biais de genre ou raciaux sont à l'œuvre dans le processus de sélection des livres par l'école, des biais de classe sociale peuvent également interférer : les enseignant-es choisissent généralement des livres qui leur ressemblent (ils rejoignent les valeurs, les habitudes, les comportements, les façons de parler et de se comporter de leur classe sociale). Il convient donc de prendre conscience de ces biais au moment de faire des choix de livres pour la classe. L'idée n'est pas de faire la promotion des livres de moindre qualité à l'école, mais bien de ne pas écarter ou dévaloriser les livres de la maison.

Légitimer les livres de la maison, ça pourrait, par exemple, signifier de permettre aux élèves de les apporter à l'école, d'en parler à la causerie ou de les ajouter à la bibliothèque de classe. Ces livres pourront servir à établir les bases d'un dialogue et à construire un pont entre la culture première (celle de la maison) et la culture seconde (celle de l'école). En effet, pour assurer la réussite des élèves, les pratiques de l'école gagnent à être en résonance avec celles de la famille.

Légitimer les livres provenant des familles n'est pas nécessaire en milieu favorisé, car les livres de l'école et ceux de la maison se ressemblent davantage et s'inscrivent naturellement dans une continuité. En milieu défavorisé, il est toutefois primordial de tenir compte de ce principe pour que cette inégalité d'accès ne se traduise pas en inégalité de traitement.

PRINCIPE 4

Susciter l'engagement des familles autour de la lecture



L'implication des familles est reconnue comme un facteur de protection en milieu défavorisé (Larivée et Larose, 2014). En effet, un parent qui s'investit dans la vie scolaire de son enfant aura une influence directe sur sa réussite (Frempong et Ma, 2006). Or, en plus d'avoir accès à moins de livres, certains parents de milieux défavorisés peuvent être moins scolarisés et présenter un plus faible niveau de littératie, ce qui peut avoir un impact sur leur pratique de littératie familiale (Bonnéry et Joigneaux, 2015) et donc, sur la réussite de leur enfant. **Il conviendra donc, en milieu défavorisé, de susciter l'engagement des familles autour de la lecture, à travers des activités extrascolaires, ludiques et authentiques.** Une façon de faire qui pourra servir de modèle aux parents et aux membres de la famille (grands frères et grandes sœurs, grands-parents, etc.) est d'inviter ces personnes à une activité de type « heure du conte » : un livre sera d'abord lu à voix haute aux familles avec des arrêts pour questionner les enfants (Pourquoi penses-tu que le personnage est fâché ? Que ferais-tu à sa place ? Etc.), puis les parents seront conviés à choisir un livre avec leur(s) enfant(s) et à leur lire à voix haute, en s'inspirant de ce qu'ils viennent d'observer. Pour les parents faibles lecteurs ou qui ne maîtrisent pas bien le français, des albums sans texte peuvent très bien être proposés; le parent peut alors raconter le livre ou faire parler son enfant autour de celui-ci.

Dans le même esprit, les livres de la classe et de l'école devraient être apportés à la maison le plus souvent possible⁷. Des activités à vivre avec leur enfant pourront être suggérées aux parents et des ressources pourront être partagées avec eux, afin de favoriser un accès aux livres à l'extérieur de l'école : Biblius, livres plurilingues ÉLODiL, Télé-Québec en classe, etc.

Finalement, certaines familles de milieux défavorisés peuvent ne pas connaître les services et activités de la bibliothèque de quartier ou ne pas se sentir les bienvenues dans cet endroit. Il importe donc de faire la promotion des activités organisées par la bibliothèque de quartier et de convier les familles à fréquenter la bibliothèque en dehors des heures de l'école. De même, lors de visites de la bibliothèque avec la classe, il sera pertinent d'inviter des parents pour accompagner les élèves.

7. Des programmes comme Sacs d'histoire permettent d'envoyer à la maison un livre accompagné d'activités ludiques.

PRINCIPE 5

Soutenir la construction du sens et de l'utilité de la lecture



Pour offrir aux enfants issus de milieux défavorisés les mêmes chances de réussite qu'à ceux de milieux favorisés, **il faut s'assurer qu'ils bénéficient des mêmes occasions d'apprentissage et qu'ils apprennent, à l'école, ce que d'autres ont eu la chance d'apprendre à la maison.** En effet, les enfants de milieux favorisés sont souvent exposés à des modèles de lecteur-trices qui témoignent du sens et de l'utilité de la lecture dans leur vie. Ils aiment déjà les livres et la lecture, ils ont de nombreuses occasions d'échanger autour d'une lecture à voix haute faite par un adulte et de développer, par la même occasion, leurs habiletés de raisonnement. Par exemple, ils apprennent à faire des prédictions, à réfléchir aux émotions et aux pensées des personnages ou aux causes et aux conséquences de leurs actions. Ils savent ce que fait un lecteur ou une lectrice pour comprendre et n'ont pas besoin que l'école mette en place des pratiques spécifiques au développement de ces habiletés. Pour les enfants issus de milieux défavorisés, il en va autrement.

Dans cette perspective, il est essentiel d'offrir en classe des modèles de lecteur-trices aux élèves de milieux défavorisés : lire devant eux, à voix haute ou non, leur parler de ses propres lectures, échanger avec eux autour des livres qu'ils aiment, etc. Il est également judicieux d'inviter d'autres personnes à venir lire à voix haute en classe afin d'offrir aux enfants une variété de modèles : des parents, des intervenant.es de l'école, des organismes⁸.

De la même manière, il est primordial de multiplier les occasions d'interactions autour des livres pour rendre transparent le processus de la lecture (que fait un lecteur ou une lectrice pour bien comprendre ce qui est lu ?) et leur apprendre à adopter une posture active de recherche de sens.

L'absence ou la présence moindre de modèles et d'occasions de lire à la maison et d'échanger autour de cette activité peuvent faire en sorte que les enfants voient la lecture comme une activité strictement scolaire, ce qui peut nuire à leur niveau d'engagement et à leur réussite. Il importe donc, en milieu défavorisé plus qu'ailleurs, de multiplier les activités authentiques, non associées à une tâche scolaire, qui leur permettent de réaliser que la lecture peut répondre à divers besoins de la vie quotidienne : lire pour s'évader, pour s'informer, pour apprendre, pour faire une recette, etc. Les activités qui misent sur le développement du plaisir de lire sont particulièrement importantes, car elles augmentent le sentiment de compétence et la motivation des élèves (ISQ, 2016). D'ailleurs, les enfants qui ont un intérêt pour la lecture et qui lisent par plaisir obtiennent généralement de meilleurs résultats⁹. Pour y parvenir, il convient notamment de multiplier les activités de promotion de la lecture – lecture à voix haute, présentation de livres par un adulte ou par des pairs, clubs de lecture, etc. – au cours desquelles les élèves peuvent explorer librement la lecture, sans contrainte ou tâche scolaire associée, afin de découvrir le type de livres qui leur plaît et leur convient le mieux.

Par ailleurs, il faut souligner qu'en milieu défavorisé, il existe un écart parfois important entre ce que les élèves ont construit dans leur famille (habitudes de lecture, rapport à la lecture, notamment) et les attentes implicites de l'école. Cet écart peut être la source de nombreux malentendus (Beautier et Rayou, 2013; Delarue-Breton et Beautier, 2019). Par exemple, à une enseignante qui lui demande d'anticiper l'histoire qu'elle s'apprête à lire, un enfant pourrait donner une réponse qui relève entièrement de son imaginaire, car il ne sait pas que pour anticiper le contenu d'un livre, un lecteur ou une lectrice s'appuie sur les indices du titre et des illustrations de la page couverture. Ce faisant, l'élève n'apprend pas à mobiliser l'habileté que l'enseignante pense lui enseigner : savoir anticiper. Il faudra donc s'assurer d'expliquer aux élèves à quoi servent les situations d'apprentissage et les tâches scolaires proposées, car sinon, certaines

pratiques pourraient ne pas atteindre leur cible. Et cela devra s'accompagner d'une explicitation des stratégies cognitives attendues. En milieu favorisé, comme les habitudes et les activités familiales peuvent se rapprocher davantage de ce qui se passe à l'école, cette mise en lumière formelle ne sera pas aussi indispensable qu'en milieu défavorisé.

Finalement, toujours en raison de cet écart, il arrive que des enseignant-es diminuent leurs attentes envers les élèves et les limitent à des tâches de faible ampleur ou qui ne requièrent que la mobilisation d'habiletés de base. Bien qu'elle parte d'une bonne intention, cette façon de faire constitue une inégalité de traitement qui contribue malheureusement aux inégalités de réussite des élèves de milieux défavorisés, ces derniers bénéficiant de moins d'occasions d'apprentissage ou de situations d'apprentissage moins complexes que leurs pairs de milieux favorisés. Il faudra plutôt miser, le plus souvent possible, sur des tâches complexes qui sollicitent le développement d'habiletés de haut niveau¹⁰ et s'assurer de soutenir les élèves pour qu'ils parviennent à les réussir¹¹.

8. L'organisme Lire et faire lire offre un programme qui permet à des aîné.es bénévoles de se rendre dans une école de leur région pour lire des histoires à des enfants de 4 à 8 ans.

9. Des études montrent même que l'intérêt pour la lecture aurait plus d'impact sur la compréhension en lecture que la fréquence des habitudes de lecture (OCDE, 2011).

10. Ce dernier principe va de pair avec la croyance en l'éducabilité de tous les élèves en milieu défavorisé.

11. De la même manière, il faudra éviter de n'exposer les élèves qu'à des livres « lisses », c'est-à-dire qui posent peu de problèmes de compréhension ou d'interprétation.

Conclusion

La littérature jeunesse procure de multiples bienfaits, et ce, peu importe le milieu où l'on enseigne. Il est toutefois indispensable de comprendre en quoi son utilisation peut et doit être spécifique à l'intervention en milieu défavorisé pour quiconque veut en faire un véritable outil de lutte aux inégalités d'accès, de traitement et, ultimement, de réussite.

Bien que ces principes puissent être déployés de manière progressive, il ne faut pas perdre de vue leur caractère fortement complémentaire. En effet, les quatre premiers principes contribuent à soutenir la construction du sens et de l'utilité de la lecture – la pierre angulaire, selon nous, d'une intervention équitable en littératie. La mise en œuvre de ces principes peut paraître exigeante pour un-e seul-e enseignant-e, mais si l'ensemble des membres d'une équipe-école adhèrent à ces principes, l'implantation de ceux-ci sera grandement facilitée et permettra aux enfants de bénéficier de leurs effets combinés, en classe et au service de garde, de la maternelle à la 6^e année. À cet effet, le soutien de la direction apparaît indispensable.

Bibliographie

- Beautier, É. et Rayou, P. (2013). Des inégalités aux malentendus. Dans É. Beautier et P. Rayou (dir.), *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires* (PUF).
- Bonnéry, S. et Joigneaux, C. (2015). Des littératies familiales inégalement rentables scolairement. *Le français aujourd'hui*, 190, 23-43.
- Boulaire, C. (2021). *Des albums pour toutes les classes (sociales)?* <https://doi.org/10.58079/ay5n>
- Delarue-Breton, C. et Beautier, E. (2019). Littératie scolaire : ambitions exigeantes, difficultés de mise en œuvre. *Pratiques*, 183-184.
- Fractor, J.S., Woodruff, M.C., Martinez, M.G. et Teale, W.H. (1993). Let's not miss opportunities to promote voluntary reading: Classroom libraries in the elementary school. *The Reading Teacher*, 46, 476-484.
- Frempong, G. et Ma, X. (2006). *Améliorer le rendement en lecture : initiatives stratégiques portant sur les facteurs autres que scolaires et les facteurs familiaux*. Direction générale de la politique sur l'apprentissage.
- Frier, C. et Vadcar, A. (2017). Mais qu'est-ce qui se passe dans le coin lecture? *Repères*, 55, 133-157.
- Giasson, J. et Saint-Laurent, L. (1999). Lire en classe : résultats d'une enquête au primaire. *Revue canadienne de l'éducation*, 24(2), 197-211.
- Institut de la statistique du Québec. *La motivation en lecture durant l'enfance et le rendement dans la langue d'enseignement à 15 ans*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/motivation-en-lecture-durant-enfance-et-rendement-dans-langue-enseignement-a-15-ans>
- Larivée, S. et Larose, F. (2014). Les programmes d'implication parentale efficaces en milieux défavorisés : une recension des écrits. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 36, 35-60.
- McKinley, S.J. et Turgeon, E. (2024). *Portrait de la diversité au sein d'un corpus d'albums québécois récipiendaires de prix*. Centre de diffusion et de formation en didactique du français.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2011). Les élèves qui prennent plaisir à lire sont-ils de meilleurs lecteurs?. Dans *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*.
- Tracey, D. et Morrow, L.M. (2015). Best practices in early literacy. Dans L.B. Gambrell et L.M. Morrow (dir.), *Best practices in literacy instruction* (86-105). Guilford Press.
- Turgeon, E., Charron, A. et McKinley, S.J. (2021). Bibliothèques de classe de maternelle 4 ans : quelle offre pour les enfants en milieu défavorisé? *Tréma*, (55).

La littérature jeunesse procure de multiples bienfaits, et ce, peu importe le milieu où l'on enseigne. Il est toutefois indispensable de comprendre en quoi son utilisation peut et doit être spécifique à l'intervention en milieu défavorisé pour quiconque veut en faire un véritable outil de lutte aux inégalités d'accès, de traitement et, ultimement, de réussite.

Autrice principale :
Elaine Turgeon, UQAM, 2024

Ont participé au groupe de codéveloppement professionnel sur l'utilisation pédagogique de la littérature jeunesse en milieu défavorisé :

CSSDM

Marie-Ève Guérin, conseillère pédagogique
Nhi Phung, conseillère pédagogique
Pascale Desroches, orthopédagogue
David La Rochelle, orthopédagogue
Nathalie Rioux, enseignante
Catherine Legault, enseignante
Véronique Boyer, enseignante

CSSMB

Chantal Viau, enseignante ressource
Raphael Toupin, enseignant
Lauriane El Boustany, enseignante ressource
Sabrina Loubert, enseignante

CSSPI

Guédeline Desrosiers, enseignante ressource
Manon Pelletier, enseignante ressource
Lucie St-Hilaire, enseignante ressource
Caroline Proulx, enseignante ressource
Julie LaFrance, enseignante ressource
Loucy Chérubin, enseignante
Lysa Conti, enseignante
Amélie, Boillie, enseignante
Judith Pelletier, orthopédagogue
Émilie Aumais, enseignante
Bertille Carine Cakpo, enseignante

Valérie Denommé-Leduc, ressource professionnelle d'*Une école montréalaise pour tous*, a également collaboré à la production de ce document.

ecolemontrealaise.info